

Banque Scotia

DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE 2022

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
NOTRE STRUCTURE, NOS ACTIVITÉS ET NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	1
CADRES, POLITIQUES ET DOCUMENTS DE GOUVERNANCE	4
Code d'éthique de la Banque Scotia	5
Cadre de gestion du risque	5
Déclaration des droits de la personne	6
Lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et le financement du terrorisme (LCFT)	7
Tiers et fournisseurs externes	8
Politiques d'investissement responsable	8
DÉTECTION DES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE	9
Opérations.....	9
Activités commerciales.....	9
Chaîne d'approvisionnement.....	10
Gestion de patrimoine mondiale.....	10
MESURES PRISES POUR CONTRER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE	10
Recrutement, formation et rémunération des employés	10
Clients	11
Fournisseurs	12
Gestion de patrimoine et gestion d'actifs	12
MESURES CORRECTIVES	13
ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ	13
PROCESSUS DE CONSULTATION	14
AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS : INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES, PARTENARIATS ET ORGANISMES	14
Initiatives multipartites et dons.....	14
Programme Accès Finances	15
Organismes.....	15
PROGRÈS CONTINUS	16
ANNEXE	17

PRÉSENTATION

La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia » ou la « Banque »)¹ continue de s'engager à respecter les droits de la personne et à en faire la promotion. Comme mentionné dans nos déclarations précédentes sur le sujet, nous avons mis en place des politiques, procédures et pratiques afin de prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement ou nos activités, notamment par la participation du gouvernement et l'atténuation des risques liés aux crimes financiers. Nous ne relâchons jamais nos efforts d'intégration de notre engagement à respecter les droits de la personne dans toutes nos activités. Le groupe de travail interfonctionnel de la Banque Scotia, formé de 25 équipes de la Banque, se rassemble chaque année pour rédiger la déclaration de la Banque Scotia sur l'esclavage moderne.

NOTRE STRUCTURE, NOS ACTIVITÉS ET NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Banque Scotia est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), un organisme indépendant du gouvernement du Canada.

La Banque Scotia compte parmi les chefs de file du secteur bancaire dans les Amériques. Dans l'esprit de sa mission d'entreprise, « pour l'avenir de tous », elle contribue à la réussite de ses clients, de leur famille et de leur collectivité en offrant des conseils et une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés, des services bancaires privés, d'investissement et de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux.

Au 31 octobre 2022, l'effectif de la Banque Scotia comptait plus de 90 000 employés et les actifs s'élevaient à environ 1 300 milliards de dollars. Les actions de la Banque Scotia sont cotées en bourse à Toronto (TSX:BNS) et à New York (NYSE:BNS). Le siège social de la Banque Scotia se trouve au 40, rue Temperance, Toronto (Ontario), au Canada, et la Banque est présente à l'échelle mondiale, comme le montre la figure 1 :

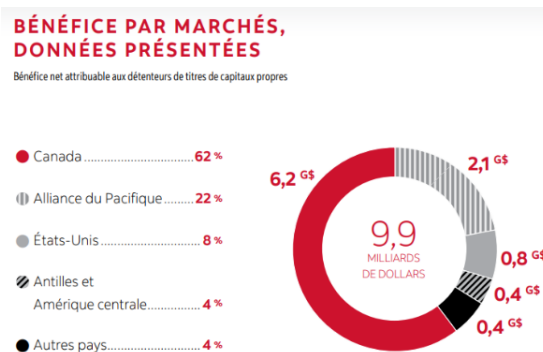


Figure 1 – Au 31 octobre 2022

¹ La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia » ou la « Banque ») exploite une succursale en Australe et est, par conséquent, une entité présentant l'information financière aux termes de la Modern Slavery Act 2018 (Cth) de l'Australie. La Banque de Nouvelle-Écosse exploite également une succursale au Royaume-Uni et cette succursale et Scotiabank Europe plc (SBE) sont, par conséquent, des entités présentant l'information financière aux termes de la Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni. La présente déclaration vise l'exercice clos le 31 octobre 2022 (la « période de référence »). « Nous », « nos » et « notre » y désignent la Banque Scotia et les entités qu'elle détient, sauf indication contraire.

La Banque Scotia compte quatre secteurs opérationnels, à savoir : le Réseau canadien, les Opérations internationales, la Gestion de patrimoine mondiale et les Services bancaires et marchés mondiaux.

Réseau canadien

Le Réseau canadien offre des conseils financiers et des solutions bancaires à plus de 10 millions de clients des services aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises. Il sert ces clients par l'intermédiaire de 941 succursales et 3 725 guichets automatiques bancaires (« GAB »), de même que par des services bancaires en ligne, par appareil mobile et par téléphone et des équipes de vente spécialisées. Le Réseau canadien offre également une solution bancaire de rechange aux plus de deux millions de clients de la Banque Tangerine qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs. Le Réseau canadien est constitué des éléments suivants :

- Les Services bancaires aux particuliers offrent aux particuliers des conseils financiers, des solutions financières et des produits bancaires courants qui comprennent des cartes de débit, des compte-chèques, des cartes de crédit, des placements, des prêts hypothécaires, des prêts personnels ainsi que des produits d'assurance pour créanciers connexes. La Banque Tangerine offre des produits bancaires courants, y compris des compte-chèques et des comptes d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts et des placements à des clients qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs.
- Les Services bancaires aux entreprises offrent des conseils et fournissent une gamme complète de solutions aux petites, moyennes et grandes entreprises, notamment des solutions de prêt, de dépôt, de gestion de trésorerie et de financement du commerce international.

Opérations internationales

Les Opérations internationales sont une division diversifiée et bien établie dont la clientèle est composée de plus de 11 millions de particuliers, de sociétés et d'entreprises. Sa présence comprend les pays de l'Alliance du Pacifique : le Mexique, le Chili, le Pérou et la Colombie, ainsi qu'en Amérique centrale, aux Antilles et en Uruguay. La Banque Scotia a une bonne présence dans les pays de l'Alliance du Pacifique et dans les autres pays de la région où elle exerce ses activités, offrant la connectivité permettant de faire affaire dans les Amériques grâce aux Services bancaires aux grandes entreprises et son leadership numérique. Les marchés principaux de la Banque dans les pays de l'Alliance du Pacifique montrent une démographie attrayante, des occasions d'améliorer la pénétration des services bancaires et une forte connexion avec le Canada et les États-Unis.

Gestion de patrimoine mondiale

La Gestion de patrimoine mondiale concentre ses activités sur la prestation d'une gamme complète de services-conseils et de solutions de gestion de patrimoine à des clients partout où la Banque Scotia offre des services. La Gestion de patrimoine mondiale sert plus de 2 millions de clients de fonds d'investissement et de services-conseils dans 13 pays et gère plus de

500 milliards de dollars d'actifs². La Gestion de patrimoine mondiale regroupe les activités suivantes :

- Gestion de patrimoine : Services de courtage en ligne (Scotia iTRADE), spécialistes en placement mobiles (Placements Scotia Inc.), services de courtage de plein exercice (ScotiaMcLeod et Gestion MD Limitée), services de fiducie, services bancaires privés, Service de gestion privée de portefeuilles (Gestion de patrimoine Scotia; Jarislowsky, Fraser Limitée et Gestion financière MD inc.)
- Gestion des actifs : Fonds communs de placement destinés aux particuliers (Fonds Scotia, Dynamique, Tangerine et MD), fonds négociés en bourse (Fonds Scotia et Dynamique), placements liquides alternatifs (Fonds Dynamique) et fonds privés de placement (Scotia, Jarislowsky Fraser et MD)

Services bancaires et marchés mondiaux

Les Services bancaires et marchés mondiaux (« SBMM ») offrent aux sociétés clientes des services de prêt, des services transactionnels, des services bancaires d'investissement et un accès aux marchés financiers. Les Services bancaires et marchés mondiaux agissent à titre de banque de gros dans les Amériques, exerçant leurs activités dans plus de 20 pays auprès d'une clientèle qui est répartie entre le Canada, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Europe et l'Asie-Pacifique.

Notre effectif

Notre effectif mondial couvre un large éventail de fonctions : administration, analytique, gestion d'actifs, audit, lutte contre le blanchiment d'argent, contrôles internes, sécurité interne, recouvrement, centre de contact, études économiques, lutte contre la fraude, services bancaires et marchés mondiaux, paiements mondiaux pour entreprises, exploitation, relations publiques et affaires gouvernementales, immobilier, services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises, gestion de trésorerie, fonctions de soutien (affaires juridiques, finances, technologies de l'information, ressources humaines, approvisionnement, communications, conformité, gestion des risques, exploitation, gestion de projets), services bancaires commerciaux, assurance et gestion de patrimoine. En 2022, environ 90 000 employés travaillaient dans 2 384 succursales et bureaux dans le monde. La ventilation de notre effectif par contrat/type d'emploi, région et sexe se trouve à la page 71 de notre [Rapport 2022 sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance \(« ESG »\)](#) et dans notre [Corpus de données et indices ESG](#).

Participations dans les filiales et dans des sociétés associées

La Banque Scotia a investi dans des filiales au Canada et à l'étranger (Amériques, Europe, Asie-Pacifique). Au quatrième trimestre de 2022, la Banque a vendu ses participations dans des sociétés associées au Venezuela et en Thaïlande. De plus, la Banque a ralenti ses activités en Inde et en Malaisie dans le cadre de sa réorganisation dans la région de l'Asie-Pacifique. La

² Au 31 octobre 2022.

liste des principales filiales et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales se trouve aux pages 220 et 221 du [Rapport annuel 2022](#). La Banque Scotia détient également des participations dans des sociétés associées, qui sont détaillées à la page 199 du [Rapport annuel 2022](#).

Australie et Royaume-Uni

La Banque Scotia exerce ses activités en Australie, à sa succursale de Sydney, à titre d'entreprise étrangère enregistrée (ARBN 133 513 827), et d'institution de dépôt par l'APRA (Australian Prudential Regulation Authority) avec le statut de banque étrangère; elle est également titulaire d'un permis de la Australian Financial Services License (AFSL 483575) (« succursale de Sydney »). La Banque Scotia exploite une filiale au Royaume-Uni, la Scotiabank Europe plc (« SBE »), qui est une filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia, tout comme la filiale de la Banque Scotia à Londres. De plus amples renseignements se trouvent en annexe.

Notre chaîne d'approvisionnement

En tant qu'institution internationale, la Banque Scotia s'associe avec environ 18 300 fournisseurs partout dans le monde et a acheté des biens et des services d'une valeur totalisant 5,8 milliards de dollars en 2022. La figure 2 présente les grandes catégories des dépenses en approvisionnement.

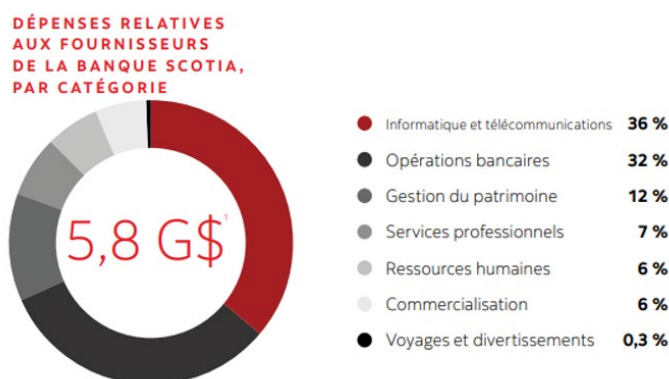


Figure 2 – Au 31 octobre 2022

CADRES, POLITIQUES ET DOCUMENTS DE GOUVERNANCE

La Banque Scotia a différents cadres, politiques et documents de gouvernance à l'échelle de l'organisation qui orientent ses actions et sont conçus pour réduire le risque d'esclavage moderne dans ses activités commerciales, ses activités d'exploitation et sa chaîne d'approvisionnement. Une gestion des risques efficace assure le succès et la résilience de la Banque, et c'est d'ailleurs l'un des principaux éléments de notre approche globale de gestion des risques. La Banque s'est dotée d'une culture rigoureuse en la matière en vertu de laquelle tous les employés sont responsables de gérer les risques.

Code d'éthique de la Banque Scotia



Le [Code d'éthique de la Banque Scotia](#) (notre « Code ») a été approuvé le plus récemment par le conseil d'administration le 18 octobre 2022. Notre Code décrit les normes de conduite que doivent respecter tous les employés temporaires, administrateurs et dirigeants de la Banque Scotia et de ses filiales directes et indirectes. Les six principes directeurs de la Banque Scotia reflètent nos valeurs et représentent les fondements du Code. Il est essentiel de s'y conformer si nous voulons atteindre nos objectifs généraux, être fidèles à nos valeurs et préserver la bonne réputation que nous valent notre probité et nos pratiques d'affaires conformes à l'éthique. Le principe 5 de notre Code indique que la Banque Scotia s'engage à respecter et à promouvoir les droits de la personne, notamment en créant un environnement sécuritaire, équitable et inclusif où les employés peuvent s'exprimer sans peur de représailles. Tous les BanquiersScotia reçoivent le Code, qu'ils sont tenus de lire et de respecter, ce qui requiert la conformité aux autres politiques applicables de la Banque Scotia. Une fois l'an, ils renouvellent leur engagement à respecter en tout temps ce Code et ces politiques. Ce processus est effectué dans le cadre de la formation annuelle Code d'éthique et attestation.

Les révisions apportées au Code durant la période de référence soulignent l'importance de s'exprimer et de signaler des problèmes, et permettent d'offrir d'autres ressources permettant les signalements aux employés et de mieux aligner le Code sur les initiatives et politiques de la Banque. Nous avons également mis à jour notre formation annuelle sur le Code pour refléter ces changements et faire la promotion d'une culture de libre-expression. Les améliorations apportées à la formation comprenaient des contrôles des connaissances, des études de cas réels anonymisés et plus de renseignements sur la façon de signaler des problèmes. La formation a été donnée à 90 000 employés durant la période de référence.

Cadre de gestion du risque

Notre Cadre de gestion du risque à l'échelle de la Banque (le « Cadre ») énonce les principes de gouvernance du risque et de gestion du risque, la culture du risque, la détection et l'évaluation du risque, et les outils de gestion du risque. Le Cadre décrit

la façon dont la Banque détecte, évalue, mesure, gère, contrôle et communique les risques auxquels elle est exposée. Pour en savoir plus à ce sujet, voir les pages 72 à 81 du [Rapport annuel 2022](#).

Premier élément de la structure de gouvernance en matière de risque, le conseil d'administration s'assure, par sa supervision directe ou par l'intermédiaire de ses comités, que les décisions sont conformes aux stratégies et à l'appétence au risque de la Banque.

La Banque reconnaît que son exploitation interne et ses activités l'exposent à des risques liés aux facteurs ESG. En 2022, la Banque Scotia a élargi la définition du risque principal de son Cadre, la faisant passer du risque lié à l'environnement au risque ESG. Le *risque social* renvoie aux répercussions négatives potentielles sur une entreprise découlant de la mauvaise gestion des enjeux sociaux qui peuvent causer un tort réel ou apparent aux personnes et à la société en général. Parmi ces enjeux sociaux, notons les droits de la personne (dont la traite des personnes et l'esclavage moderne), les normes du travail et les conditions de travail. L'approche de la Banque Scotia en matière de respect et de promotion des droits de la personne est communiquée dans notre Code et dans notre Déclaration mondiale de la Banque Scotia sur les droits de la personne (la « Déclaration »).

Par conséquent, nos structures de supervision et de contrôle de gestion du risque sont conçues pour permettre au conseil, à la haute direction et aux employés de détecter, d'évaluer, de mesurer, de surveiller et de signaler les risques ESG, notamment liés aux droits de la personne. Pour en savoir plus sur la façon dont la Banque gère le risque ESG, consulter la section « Risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance » aux pages 107 à 109 du [Rapport annuel 2022](#).

Déclaration sur les droits de la personne

La [Déclaration](#) s'applique mondialement, définit notre engagement à respecter les droits de la personne et s'aligne sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (les « PDNU »).

La Déclaration fait valoir notre engagement à respecter les droits de la personne à titre de fournisseur de services financiers et de partenaire commercial, envers nos employés et les collectivités où nous sommes présents. L'équipe Impact social de la Banque Scotia est chargée d'orienter la mise en œuvre de la Déclaration, de donner une formation aux parties prenantes sur la Déclaration et les engagements de la Banque Scotia en matière de droits de la personne, et d'intégrer la Déclaration aux politiques, programmes, produits et services de la Banque. Cette équipe est aussi à la tête du groupe de travail de la déclaration sur l'esclavage moderne. La supervision est assurée par le comité ESG, qui reçoit des mises à jour régulières en matière de droits de la personne. La Banque Scotia examine et améliore constamment ses processus, pratiques et engagements qui pourraient avoir des répercussions sur les droits de la personne, conformément à notre Déclaration.

Comme décrit dans la déclaration sur l'esclavage moderne 2021, la Banque Scotia a demandé à Business for Social Responsibility (« BSR »), une organisation de services-conseils en durabilité moderne, d'effectuer une évaluation du respect

des droits de la personne à l'échelle de la Banque (l'« Évaluation »). Cette Évaluation comprenait des douzaines d'entrevues internes et un examen des politiques de la Banque Scotia en matière de droits de la personne, permettant de cibler plus de 30 documents pertinents. On a d'abord cartographié les effets potentiels et réels des activités et des relations d'affaires de la Banque sur les droits fondamentaux des parties prenantes, pour ensuite les évaluer et les classer par ordre de priorité selon les PDNU. BSR a ainsi défini la liste des risques prioritaires liés aux droits de la personne que la Banque Scotia doit surveiller et gérer. Parmi les sujets abordés dans l'Évaluation de 2020-2021, mentionnons les répercussions associées à la gestion du crédit et des actifs de la Banque; l'accès efficace à des recours; la confidentialité et la protection des renseignements; les droits des peuples autochtones et la discrimination (en milieu de travail et à l'égard de la clientèle).

Nous travaillons à mettre en œuvre les recommandations figurant dans l'Évaluation pour respecter et protéger les droits de la personne. En 2022, nous avons lancé plusieurs projets à cette fin :

- La mise en place d'un mécanisme de surveillance et de suivi de nos engagements à l'égard des droits de la personne et des structures, politiques et procédures de gouvernance qui les sous-tendent.
- La collecte de données internes pour mieux circonscrire les possibilités d'améliorer l'accès du public aux voies de recours par les canaux existants à la Banque.
- L'analyse des réponses de l'évaluation des risques afin de cerner les possibilités d'amélioration et d'actions ciblées au chapitre des droits de la personne au sein des tiers et des chaînes d'approvisionnement de la Banque.

Ces Évaluations nous aident à améliorer nos politiques et processus d'une manière constructive et ciblée, et assurent que nous donnons la priorité à nos engagements en cours en matière de droits de la personne afin d'éviter de causer des répercussions négatives sur les droits de la personne, entre autres l'esclavage moderne, ou d'y contribuer. En reconnaissance du fait que notre influence peut changer au fil du temps, la Banque Scotia prévoit faire une évaluation des droits de la personne par un tiers tous les quatre ans pour détecter et évaluer les principaux risques concernant les droits de la personne dans notre exploitation et nos relations commerciales, et y remédier. Pour en savoir plus sur la façon dont nous mettons en œuvre nos engagements en matière de droits de la personne dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, lire la [Déclaration](#).

Lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et le financement du terrorisme (LCFT)

La Banque Scotia tient à jour des politiques et des procédures qui définissent les normes internes régissant les diverses composantes du programme de lutte contre le blanchiment d'argent (« LCBA »). L'ensemble des politiques et leurs documents connexes sont publiés à l'interne et consultables par tous les employés de la Banque. Ces politiques font périodiquement l'objet d'un examen, et les révisions qui y sont apportées doivent recevoir l'approbation de la haute direction. Pour en savoir plus, consulter notre [Énoncé sur le programme de LCBA](#).

Tiers et fournisseurs externes

L'équipe des Services d'approvisionnement mondiaux de la Banque Scotia est responsable de la Politique d'approvisionnement mondiale et des procédures afférentes, qui établissent les pratiques et les normes que suivent tous les employés qui effectuent des achats externes auprès de tiers. La Politique d'approvisionnement, de même que la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers (« GMRT »), établit les principes d'acquisition de biens et de services externes qui optimiseront la valeur et minimiseront les risques, tout en assurant le maintien de normes éthiques élevées en matière de relations avec les fournisseurs.

Le programme de gestion du risque lié aux tiers de la Banque Scotia est régi par la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers et la Norme d'exploitation mondiale – gestion du risque lié au tiers, lesquelles établissent les processus et les normes à appliquer lorsque la Banque Scotia conclut une entente avec un tiers. La Politique sur la GMRT énonce que la Banque Scotia n'établira volontairement aucune relation dans laquelle des violations des droits de la personne sont détectées, et nous vérifions régulièrement que nos tiers et sous-traitants ne font pas l'objet de reportages médiatiques défavorables ou de sanctions.

Notre [Code d'éthique du fournisseur](#) (« Code du fournisseur ») établit nos attentes envers nos partenaires actuels et potentiels en lien avec les pratiques d'affaires éthiques et responsables, les droits de la personne et l'intendance environnementale. Le Code d'éthique du fournisseur soutient que la Banque Scotia défend les droits de la personne et que son approche est conforme au cadre établi par les PDNU. Le Code du fournisseur respecte les principes de notre Code et de notre Déclaration et traite de l'esclavage moderne, du travail forcé et de la traite des personnes. Le fournisseur doit n'être impliqué dans aucune pratique connexe (travail forcé, retenir le salaire ou les pièces d'identité d'une personne ou limiter ses déplacements. Si la Banque apprend qu'un fournisseur ne respecte pas le Code du fournisseur, elle communiquera avec lui et demandera que des mesures correctives soient mises en œuvre dans les plus brefs délais. Toute dérogation majeure au Code du fournisseur pour laquelle des mesures correctives ne sont pas mises en œuvre à la satisfaction de la Banque peut entraîner la résiliation du contrat de fournisseur.

Le Code d'éthique du fournisseur a été mis à jour et amélioré en 2020 et sera révisé et mis à jour à nouveau en 2023.

Politiques d'investissement responsable

L'investissement responsable se définit par une approche qui tient compte des facteurs ESG dans les décisions d'investissement pour appuyer la création de valeur à long terme. Les gestionnaires d'actifs de la Gestion de patrimoine mondiale sont des filiales en propriété exclusive de la Banque Scotia et comprennent la Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Jarislowsky, Fraser Limitée (« JFL ») et la Gestion financière MD inc. (« MD »), qui ont adopté leurs propres politiques d'investissement durable et responsable, et des politiques et procédures de vote par procuration officielles.

DÉTECTION DES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Opérations

De par la nature de nos activités, notre effectif mondial est principalement composé d'employés compétents, qualifiés et expérimentés du secteur tertiaire. Nous n'ignorons pas les risques d'esclavage moderne liés à nos activités dans des pays où, selon le Global Slavery Index, les formes modernes d'esclavage sont plus présentes. Au demeurant, compte tenu de notre effectif qualifié et de nos politiques et processus rigoureux en matière de ressources humaines, nous considérons comme faible le risque global que nos activités causent ou entraînent une forme ou une autre d'esclavage moderne au sein de notre effectif.

Activités commerciales

Dans le cadre de ses activités, la Banque pourrait être liée indirectement à des risques d'esclavage moderne par l'intermédiaire de nos produits et services financiers. La Banque Scotia n'établira pas volontairement de relations avec des entreprises impliquées dans des activités illégales ni de relations qui pourraient exposer la Banque à un risque inapproprié juridique, réglementaire ou réputationnel. La Banque Scotia repère et combat le crime financier par l'application de technologies innovantes, la formation spécialisée ciblée en continu et la collaboration avec des initiatives mondiales et nationales à intervenants multiples. En 2021, nous avons lancé le [projet Shadow](#), cinquième partenariat public-privé (« PPP ») au Canada et codirigé avec le Centre canadien de protection de l'enfance, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE ») et la Gendarmerie royale du Canada (la « GRC »), pour lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne. En soutien au projet Shadow et autres PPP, comme le [projet Protect](#), nous intégrons l'analytique avancée, l'intelligence artificielle (« IA »), et les modèles d'apprentissage machine à notre surveillance des activités financières potentiellement liées à des formes d'esclavage moderne, comme l'exploitation sexuelle.

Au Canada, la Sécurité interne répond aux alertes des autorités policières et s'en sert pour détecter les clients possiblement impliqués directement ou indirectement dans l'esclavage moderne. Notre unité du renseignement financier et notre unité des enquêtes spéciales collaborent également avec les forces de l'ordre pour créer des programmes, afin de détecter et de signaler les opérations douteuses liées à la traite des personnes.

Pour assurer le succès des initiatives canadiennes de lutte contre la traite des personnes, la Banque Scotia travaille activement avec des équipes locales, l'industrie et le secteur public dans certains territoires pour créer des projets semblables dans nos marchés de l'Alliance du Pacifique et des Antilles.

Chaîne d'approvisionnement

Les risques les plus importants d'esclavage sont présents dans les derniers maillons de la chaîne d'approvisionnement de certaines catégories de produits : matériel informatique et autre équipement de bureau, mobilier, services publics, uniformes, marchandises et articles consommables. Un risque d'esclavage moderne pourrait aussi exister dans l'approvisionnement de services externes : nettoyage, entretien des immeubles, sécurité, services alimentaires, services de transport, services de messagerie et hébergement. Le risque dans ces secteurs est plus élevé dans les pays où les formes modernes d'esclavage sont davantage présentes, selon le rapport Global Slavery Index.

Gestion de patrimoine mondiale

Nous n'ignorons pas que certains secteurs de nos portefeuilles d'investissement pourraient poser un risque d'esclavage moderne plus important, notamment dans l'agriculture, les usines de conditionnement des viandes, la pêche, la construction, l'hospitalité et les secteurs manufacturiers. Selon Walk Free, un groupe international de défense des droits de la personne dédié à l'éradication de l'esclavage moderne, il apparaît que le risque d'esclavage moderne augmente parmi ces secteurs et produits. Les gestionnaires d'actifs de la Banque Scotia préfèrent généralement un engagement constructif avec les entreprises sur les enjeux et le soutien des améliorations comportementales, plutôt que l'exclusion de secteurs entiers des portefeuilles d'investissement, à moins que ces exclusions fassent partie des objectifs de placement ou de la stratégie du fonds. Les gestionnaires d'actifs de la Banque Scotia ont choisi d'avoir un droit de parole, par l'intermédiaire de votes par procuration, dans les entreprises dans lesquelles ils investissent pour promouvoir les améliorations dans la gestion des affaires sur les principaux enjeux nécessitant le vote des actionnaires.

MESURES PRISES POUR CONTRER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Recrutement, formation et rémunération des employés

Nous respectons, à tous égards importants, les lois applicables dans nos territoires d'activités. Tous les nouveaux employés doivent prouver qu'ils ont

2022 – Faits saillants

DÉCLARATION : Publication de la première déclaration sur l'esclavage moderne pour 2021.

ENGAGEMENT : Adhésion au Mekong Club, un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de lutter contre l'esclavage moderne, et invitation du fondateur et chef de la direction du Mekong Club pour une présentation à plus de 450 BanquiersScotia.

CORRECTION : Ajout de la Déclaration sur les droits de la personne à la liste des documents de référence dans la *Politique sur le signalement*.

ÉVALUATION : Travail en cours pour mettre en œuvre les recommandations de l'Évaluation effectuée par Business for Social Responsibility (BSR) afin de respecter et protéger les droits de la personne.

FORMATION : Plus de 248 600 heures de formation suivies par nos employés sur les enjeux liés aux droits de la personne.

GESTION DU RISQUE : Élargissement de la définition du risque principal, passant du risque environnemental au risque environnemental, social et de gouvernance (ESG).

le droit de travailler dans le territoire concerné, en fonction des normes d'emploi, des lois et des réglementations applicables. Nos professionnels des ressources humaines s'efforcent d'assurer que les cadres de rémunération et d'avantages sont conformes aux obligations légales des pays où nous faisons affaire.

L'équipe des avantages sociaux mondiaux collabore avec les équipes de Ressources humaines locales et des consultants externes pour comprendre les renseignements pertinents sur les marchés où nous sommes présents. Nous avons mis en place des processus de gouvernance et d'approbation pour nos programmes d'avantages sociaux afin de nous assurer que nos parties prenantes des Affaires juridiques et des Ressources humaines comparent nos politiques de façon périodique aux exigences légales.

Les droits de la personne font partie intégrante de notre programme mondial de formation obligatoire. En 2022, nos plus de 90 000 employés ont collectivement reçu plus de 248 600 heures de formation liée aux droits de la personne, couvrant notamment des sujets comme l'accessibilité, la sécurité, la diversité, l'inclusion et notre Code. De plus, tous les employés actifs sont tenus de suivre des formations annuelles sur la lutte contre le blanchiment d'argent. Nous avons également présenté des ateliers à des équipes à l'échelle de la Banque pour les sensibiliser aux PDNU et les aider à intégrer ces principes dans leurs secteurs d'activités.

En septembre 2022, Matt Friedman, chef de la direction et fondateur du Mekong Club, était invité pour une discussion devant plus de 450 BanquiersScotia portant sur les risques associés à l'esclavage moderne et à la traite des personnes, les processus de contrôle diligent et les arguments en faveur de la prise de mesures par les entreprises pour contrer l'esclavage moderne dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Clients

La Banque Scotia ne permet volontairement en aucun cas que ses produits et services puissent servir à faciliter le blanchissement d'argent, le financement du terrorisme, la traite des personnes ou toute autre activité interdite par les lois, les règlements et les sanctions en vigueur. La Gestion du risque de crimes financiers (la « DRCF ») a pour mandat et principale responsabilité la conception et l'exécution du [programme de LCBA](#) mondial et de ses principales fonctions, qui comprennent les sanctions économiques, la politique et les normes, l'intégration des clients, les partenariats de LCBA, et la supervision des changements et de la gestion des projets LCBA. La conception du programme de LCBA, qui s'aligne sur le cadre de gestion du risque fondé sur le modèle des trois lignes de défense, assure raisonnablement le respect de nos obligations juridiques et éthiques de détecter et de prévenir les crimes financiers.

Pour les nouveaux clients, des outils de vérifications des sanctions sont intégrés au processus de contrôle diligent, notamment une vérification dans les listes de sanctions liées aux violations des droits de la personne. Les SBMM effectuent également des recherches de nouvelles négatives sur tous ses clients. Ces vérifications sont faites pour les nouveaux clients, les clients actifs et les parties associées. Quant aux clients existants, ils font aussi l'objet de contrôles similaires périodiquement. Les équipes

d'intégration des clients des SBMM et les comités de gestion participent au processus.

La Banque Scotia utilise le cadre de gestion des risques des Principes de l'Équateur, en partenariat avec ses clients, pour repérer, évaluer et gérer les répercussions et les risques environnementaux et sociaux liés au financement des projets de développement visés – habituellement, l'aménagement d'infrastructures ou de projets industriels de grande envergure pouvant avoir des répercussions importantes sur les gens et l'environnement. Le cadre sert de norme minimale pour le contrôle diligent et la surveillance des projets, et il guide la prise de décisions socialement responsable et soucieuse de l'environnement.

Fournisseurs

Les ententes avec des tiers, y compris celles liées à la sous-traitance, devraient cadrer avec le profil de risque et la nature et le modèle d'affaires de la Banque. La politique GMRT stipule que la rigueur et la fréquence de l'évaluation initiale et continue des risques liés aux tiers, ainsi que les contrôles, les activités de surveillance et de gouvernance, sont adaptées au niveau de risque associé à chaque fournisseur et à chaque entente.

Conformément à la Norme d'exploitation GMRT, les fournisseurs doivent se conformer aux exigences de contrôle diligent à l'établissement du contrat et tout au long de sa durée; exigences qui comprennent la prise en compte des risques associés à la sous-traitance ou à l'achat des biens ou services. Le contrôle diligent comprend des exigences comme la confirmation du fournisseur qu'il se conforme aux lois et règlements applicables.

De plus, dans le processus officiel de demande de proposition de la Banque administré par les Services d'approvisionnement mondiaux, les fournisseurs doivent lire le *Code d'éthique du fournisseur* et l'attester avant leur participation.

Gestion de patrimoine et gestion d'actifs

Dans ses segments de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, la Banque Scotia s'engage à investir et à considérer de façon responsable les facteurs ESG, lorsqu'importants, notamment l'esclavage moderne, dans ses décisions d'investissement. Les solutions d'investissements ESG et responsables sont disponibles pour les conseillers en gestion de patrimoine et les clients qui souhaitent les inclure, à leur discrétion, dans les portefeuilles d'investissement des clients. L'ajout des facteurs ESG à l'analyse d'investissement et aux processus de recherche et de prise de décisions facilite la gestion et la réduction des risques, améliore le rendement et offre de la valeur à long terme aux clients. Scotia Gestion mondiale d'actifs (« SGMA », qui comprend la Gestion d'actifs 1832 S.E.C.), JFL et MD sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (« PRI ») de l'ONU. Les PRI ont été intégrés dans les politiques d'investissement responsable des segments de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs de la Banque Scotia, dans le cadre de son approche complète d'évaluation des facteurs ESG dans ses pratiques d'investissement.

SGMA publie un [rapport annuel](#) décrivant comment il considère les facteurs ESG dans ses activités. JFL publie aussi un [Rapport d'investissement durable](#) annuel sur le même sujet.

MESURES CORRECTIVES

Notre [Politique sur le signalement](#), dont l'application est globale, décrit la façon dont le mécanisme de signalement fonctionne et comment les parties prenantes, notamment les employés, peuvent l'utiliser pour signaler un problème. C'est dans cette optique que la *Politique sur le signalement* leur permet de signaler un problème de façon anonyme et confidentielle. Cet encadrement garantit l'impartialité du programme connexe, dont les responsables seront chargés, suivant la politique, d'examiner et évaluer les problèmes signalés, ainsi que de mener des enquêtes et d'apporter des mesures correctives, surtout quand il s'agit d'un acte répréhensible. Les parties prenantes sont invitées à signaler les problèmes, notamment en ce qui a trait aux droits de la personne. Les représailles envers une personne ayant effectué un signalement ne sont pas tolérées. En 2022, 417 signalements ont été reçus au moyen de ce mécanisme; aucun de ces signalements n'était lié à l'esclavage moderne, à la traite des personnes ou au travail forcé.

La Banque a aussi mis en place un mécanisme qui, par l'intermédiaire d'un tiers indépendant, permet aux employés de garder l'anonymat pour signaler un problème en toute confidentialité. Une ligne directe et un site Web (Scotiabank.EthicsPoint.com) sont accessibles en tout temps, dans tous les pays où la Banque est présente. Afin d'assurer l'accessibilité à toutes les parties prenantes, il est possible d'effectuer un signalement en ligne en français, en anglais et en espagnol. Par téléphone, les appelants peuvent signaler un problème dans plus de 20 langues, y compris le français, l'anglais et l'espagnol.

En 2022, la Déclaration sur les droits de la personne de la Banque Scotia a été ajoutée à la liste des documents de référence de la *Politique sur le signalement*, puisque le mécanisme est prévu pour tous les problèmes anonymes, y compris ceux liés aux droits de la personne.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

La surveillance des droits de la personne à la Banque Scotia incombe à notre Comité ESG, mis sur pied en 2021. Ce comité est composé de hauts dirigeants représentant divers secteurs d'activité et unités fonctionnelles de la Banque. Il a révisé et approuvé la présente Déclaration sur l'esclavage moderne avant son approbation par la Banque Scotia et le conseil d'administration de SBE.

Nous mesurons l'efficacité de nos actions dans les périodes de déclaration, avec la collaboration d'intervenants internes et externes, pour faire état, d'année en année, de la capacité de la Banque Scotia à gérer, le risque d'esclavage moderne dans ses activités commerciales, ses activités opérationnelles et sa chaîne d'approvisionnement.

Exemples d'activités visant à mesurer l'efficacité de nos actions :

- Surveillance continue relativement aux signalements d'esclavage moderne par les voies de communication indiquées plus haut.
- Identification des problèmes nouveaux et émergents grâce à la mobilisation d'intervenants internes et externes.
- Échange en continu sur les pratiques exemplaires, les difficultés et les leçons apprises avec les membres du groupe de travail sur les droits de la personne dirigé par BSR.
- Évaluation en continu de notre déclaration sur l'esclavage moderne par rapport aux pratiques exemplaires et aux recommandations des parties prenantes.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Les fonctions d'entreprise et secteurs d'activité suivants de la Banque Scotia étaient représentés dans le groupe de travail consulté lors de l'élaboration de la présente déclaration : Affaires juridiques, Conformité, Communications, Développement durable, Impact social, Services d'approvisionnement mondiaux, Gestion du risque des crimes financiers, Gestion du risque lié aux tiers, Sécurité interne, Gestion de patrimoine mondiale, Ressources humaines mondiales, Contrôles internes et Gestion du risque global. Leurs mandats respectifs ont une portée mondiale, ce qui comprend les filiales auxquelles la présente déclaration s'applique. Par conséquent, ces intervenants internes ont formulé leurs observations relativement à la Banque Scotia et à ses filiales en propriété exclusive ou sous son contrôle exclusif.

AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS : INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES, PARTENARIATS ET ORGANISMES

Initiatives multipartites et dons

Nous apportons notre soutien à plusieurs initiatives travaillant à combattre la traite de personnes et l'exploitation sexuelle des enfants. Nous sommes membres de la [WePROTECT Global Alliance](#), un partenariat public-privé dédié à la lutte contre l'agression et l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne; de l'Anti-Human Trafficking Intelligence Initiative, qui aide les institutions financières à combattre la traite des personnes; et de The Knoble, un réseau mondial d'experts qui s'emploie à

prévenir les crimes financiers portant préjudice à des personnes vulnérables.

En septembre 2022, la Banque Scotia a été reconnue par le Centre canadien de protection de l'enfance (« CCPE ») en raison du soutien qu'elle a apporté à Cyberaide.ca dans la conception d'une technologie cruciale pour perturber la distribution de images d'abus pédosexuels sur Internet, et de son aide dans la création de systèmes et de ressources de soutien pour les survivants et leur famille au Canada. L'appui de la Banque Scotia au [Projet Arachnid](#), l'outil mondial du CCPE servant à chercher et à supprimer les images d'abus pédosexuels sur Internet, a rendu possible la suppression de sept millions de ce type d'images.

Au lendemain de la crise humanitaire sans précédent causée par la guerre de la Russie contre l'Ukraine, nous nous sommes engagés à verser plus d'un million de dollars canadiens pour venir en aide à l'Ukraine, répondre à la crise humanitaire et soutenir la réinstallation des Ukrainiens en Europe de l'Est, et nous avons facilité l'accès de nos clients à l'aide financière pour leur famille à l'étranger. Il est prouvé que les conflits sont un moteur de traite des personnes et d'exploitation³. Notre soutien financier vise à contribuer aux efforts d'atténuation des risques auxquels sont exposées les personnes vulnérables touchées par le conflit.

Programme Accès Finances

Nous nous engageons à outiller nos collectivités et à réduire les inégalités en faisant tomber les obstacles à l'avancement, notamment pour les survivants de la traite des personnes. Notre [programme Accès finances](#) est le premier au Canada à collaborer avec des organisations non gouvernementales, mettant les survivants en contact avec des services financiers pour les aider à retrouver leur autonomie financière. Le programme adopte une approche du bien-être financier centrée sur le survivant au moyen d'une gamme de produits et de conseils personnalisés sur la littératie financière, offerts par un conseiller en services bancaires spécialisé dans des succursales de Toronto, de Montréal, d'Ottawa et de Vancouver. Le programme Accès finances de la Banque Scotia a été créé dans le cadre de notre participation à l'initiative d'inclusion des survivants [Finance Against Slavery & Trafficking \(« FAST »\)](#), conçue dans le but d'offrir des solutions par le biais de produits et services financiers sécuritaires et fiables (*conformément à la cible 8.7 des objectifs de développement durable de l'ONU*).

Organismes

La Banque Scotia est membre de BSR, une organisation de services-conseils en durabilité mondiale, depuis 2015. La Banque Scotia a profité de son statut de membre de l'organisation et de son groupe de travail sur les droits de la personne pour avoir accès aux recommandations, à l'expertise et aux conseils stratégiques d'experts en développement durable sur des sujets

³ Ella Cockbain et Aiden Sidebottom, *The war in Ukraine and associated risks of human trafficking and exploitation: Insights from an evidence-gathering roundtable*, Office of the Independent Anti-Slavery Commissioner, 2022, <https://www.antislaverycommissioner.co.uk/media/1801/ucl-iasc-2022-roundtable-report-the-war-in-ukraine-human-trafficking-and-exploitation.pdf>.

comme l'esclavage moderne et les droits de la personne.

En 2022, la Banque Scotia s'est jointe au Mekong Club, un organisme sans but lucratif qui travaille dans le secteur privé pour combattre l'esclavage moderne, la traite des personnes et le travail forcé. En tant que membre de cet organisme, la Banque Scotia a reçu des consultations et des ressources externes pour l'aider dans ses engagements visant à détecter, contrer et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne dans notre exploitation et nos activités commerciales.

PROGRÈS CONTINUS

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de la personne dans toutes les facettes de nos activités, et nous continuerons de détecter, de contrer et d'atténuer les risques liés à l'esclavage moderne dans toutes nos activités. Si vous avez des questions ou des commentaires, écrivez-nous à sustainability@scotiabank.com.

APPROBATION ET SIGNATURE

La présente déclaration a été approuvée par le conseil de SBE le 24 mars 2023 et par le conseil d'administration de la Banque Scotia le 3 avril 2023.



Directeur
Peter Heindinger
Scotiabank Europe plc



Directeur
Aaron Regent
La Banque de Nouvelle-Écosse

ANNEXE

Législation	Renseignements applicables
<p><i>Modern Slavery Act 2015, au Royaume-Uni</i></p>	<p>La succursale de Londres de la Banque Scotia est située à l'adresse suivante : 201 Bishopsgate, 6th Floor, London EC2M 3NS. La succursale de Londres comptait 332 employés en date du 31 octobre 2022. Elle commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux.</p> <p>Les activités de la Banque Scotia au Royaume-Uni sont réparties dans les secteurs suivants: Services bancaires aux grandes entreprises et Services bancaires d'investissement, Paiements mondiaux pour entreprises, Trésorerie du Groupe, Marchés boursiers mondiaux, Marché des changes, Titres à revenu fixe, et Marchandises.</p>
<p><i>Modern Slavery Act 2018 (Cth) d'Australie</i></p>	<p>La succursale de Sydney de la Banque Scotia est située à l'adresse suivante : Suite 2, Level 44 Governor Phillip Tower 1 Farrer Place Sydney NSW 2000. La succursale de Sydney compte 14 employés à temps plein, qui remplissent les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services aux grandes entreprises; • Marchés des capitaux d'emprunt; • Trésorerie; • Fonctions de soutien : administration, exploitation, affaires financières, gestion du risque et conformité. <p>La succursale de Sydney commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux. Les activités de la succursale de Sydney sont réparties dans les secteurs suivants : Services bancaires aux grandes entreprises, Marchés des capitaux mondiaux et Trésorerie du Groupe.</p>